



Bulletin de l'association « Habitats et Energies Naturels »

Habitats et Energies Naturels est une association statut « loi 1901 » dont le but est d'informer et de promouvoir les techniques d'écoconstruction, le bâtiment bioclimatique et les énergies renouvelables.

HABITATS & ENERGIES NATURELS

N° 38 - avril 2010

EDITO

La philosophie de votre association Habitats et Energies Naturels...

Par nature votre association reste une coquille vide et c'est vous, en vous regroupant qui remplissez cette coquille, et donnez vie à l'association.

Vous qui ? Vous, adhérents, consommateurs – acteurs, qui réunis dans un projet commun, allez définir le contenu de votre groupe de recherche et de travail: éco-hameaux, groupe solaire, groupe amélioration thermique de l'habitat existant, rendez vous de l'habitat sain, chantiers participatifs, site internet, ateliers découverts....

A chaque fois, vous définissez le type d'accompagnement dont vous avez besoin, le réseau de fournisseurs, le réseau d'installateurs et tout ce que vous jugerez efficace pour faire aboutir votre projet, et vos projets communs.

Il arrivera le moment où un accompagnement professionnel pourra être envisagé. Pour financer le travail de l'animateur, deux choix se présentent: la subvention et ou l'adhésion spécifique.

Mais dans tout ce cheminement qui doit vous faire aboutir à un investissement durable respectueux de votre santé et de votre environnement, vous, adhérents, gardez la main sur la destinée de votre groupe de travail.

Une étude réalisée à partir du dépouillement du questionnaire lié au bulletin d'abonnement nous a permis de relever les attentes principales des adhérents de HEN (voir au verso). Vous avez été nombreux à vous intéresser au chauffage au bois, à la réhabilitation dans son ensemble, et à l'isolation thermique.

Ainsi une soirée thématique « chauffage » se prépare, elle laissera place à votre engagement dans un nouveau groupe « chauffage au bois ».

L'association Habitats et Energies Naturels essaye toujours « de coller à vos réalités » pour qu'ensemble nous apportions les réponses les plus justes.

Pour qu'un acte économique reste un acte écologique, engagez vous pour vous même, pour les autres et pour les générations futures.

Yves Rouillard

pour le Conseil d'Administration de l'association HEN

Matériaux de construction radioactifs ?

Allons nous être obligés de faire nos achats avec un compteur Geiger ?

Le 5 mai 2009, un arrêté interministériel a instauré une procédure de dérogation à l'interdiction, d'utiliser des matériaux et des déchets provenant d'une activité nucléaire – et qui sont contaminés ou susceptibles de l'être – pour la fabrication de biens de consommation et de produits de construction. HEN soutient le combat de la CRIIRAD contre ce texte.

<http://www.criirad.org/mobilisation/5mai2009.html>

Jean Desuche

AGENDA

☞ Réunion isolation par l'extérieur

Une 1ère rencontre programmée le 29 avril à 19h30 au centre socio-culturel du Sillon de Bretagne, 12 rue des Thébaudières à St Herblain.

Issu du groupe ATHE, ce groupe a pour but de plancher exclusivement sur ce thème.

"Pourquoi, comment, par qui, à quel coût, réaliser une isolation par l'extérieur ?"

Nous rencontrons un adhérent ayant déjà fait ces travaux pour lui-même. Si vous aussi réfléchissez à faire ou faire faire ce type de travaux. Si vous êtes intéressé:

Contact: info@hen44.org ou au 02 40 46 47 20

☞ Réunion publique éco-hameau

Le 11 mai à 19H30 au centre socio culturel du Sillon de Bretagne, 12 rue des Thébaudières à St Herblain.

Contact: eco-hameau@hen44.org

☞ Conférence-débat: Repas sans viande. Pourquoi? Comment?

Le 28 mai de 20h à 22h30, salle Chlorophylle à la Beaujoire (20 rue Eugénie Cotton - Nantes - Tram ligne 1 - station Halvêque)

Théorie, pratique, dégustation: pourquoi réduire sa consommation de viande et comment équilibrer un repas sans viande. Inscription indispensable: 02 40 40 84 57 ou 02 40 52 63 51 - Participation: 5€

☞ Les rendez-vous de l'habitat sain 10h à l'église

10 avril à St Aubin des Châteaux

Maison bioclimatique, ossature bois douglass, mur et toiture en paille, ouvertures en mélèze, solaire thermique et appoint bûches, plancher chauffant, toilettes sèches, phyto-épuration validé par le Spanc.

8 mai à Arthon en Retz

Maison bioclimatique avec serre à 2 étages, chaux chanvre banché sur ossature bois, enduit chaux sable, badigeon chaux intérieur. Isolation toiture laine de mouton, poêle à bois 8kW pour 115 m² : 5 stères de bois par an environ.

12 juin à Angers

Visite d'un hameau groupé sous forme d'habitat social cogéré.

Les visites ont lieu le samedi de 10h à 12h

3€ par adhérent - 5€ par couple

10 € par famille non adhérente

Inscription obligatoire au 02 40 14 59 00

**Retrouvez tous les chantiers participatifs
en cours sur le site de l'association: hen44.org**

ACTU

Le nouveau Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a été, entre autre, l'occasion de faire le point sur les différentes activités de l'association et notamment d'identifier les référents.

- L'animation des groupes éco-hameaux est désormais assurée par **Marylène Briand** et **Eric Guest**.

- Les ateliers découvertes seront organisés par **Jean-Philippe Mahé**. A noter que la prochaine rencontre portera sur le chauffage au bois, les membres du conseil d'administration souhaitent qu'elle donne l'occasion de voir naître un groupe de travail spécialisé sur cette thématique.

- L'activité solaire reste assurée par **Thierry Grudé**. Il serait souhaitable, de plus, qu'un adhérent représente le groupe solaire au CA.

- Les rendez-vous de l'habitat sain et les chantiers participatifs seront toujours suivis par **Yves Rouillard**, assisté de **Laure Mysliwicz**.

- Le groupe amélioration thermique de l'habitat existant reste animé par **Bernard Rousseau**.

Faisant suite à la demande de **Marylène Briand**, **Yves Rouillard** et elle-même envisagent de créer un groupe de travail qui aura la charge de trouver des entrées financières complémentaires (demande de subventions...). Ces derniers devraient permettre d'assurer la pérennité des emplois (Sophie Guillout et Thierry Grudé) mais également de financer les activités actuelles et futures.

Par ailleurs, **Yves Rouillard** s'est représenté et a été élu comme Président de l'association.

Claude Lombardo continue d'en être le trésorier.

Jean Desuché est toujours notre secrétaire.

D'autres nouveaux membres ont joints le nouveau CA: **Rémi Mesnier**, **Chantal Cadiou**, **Xavier Rimbault**, **Dolorès Navarro**.

Jean-Philippe Mahé

Les attentes des adhérents HEN

Cette étude a pour but de nous permettre d'orienter les activités de l'association vers les véritables préoccupations de nos adhérents.

Chauffe-eau solaire	55%
Isolation thermique	52%
Photovoltaïque	52%
Chauffage au bois	50%
Réhabilitation	48%
Bât. Basse Conso	33%
Bioclimatisme	32%
Audit énergétique	30%
Assainissement	29%
Const. Bois	27%
Habitat neuf	27%
Eolien	27%
Const. Paille	23%
Traitement eau	21%
Matériaux	17%
Toilettes sèches	8%
Puits canadien	6%
Pompe à chaleur	3%
VMC double flux	3%
Chauffage autre	2%
Véranda	2%
Chauffage par le sol	2%

Que peut-on en dire ?

- Le solaire représente plus de la 50% de la motivation des adhérents.

- L'isolation thermique de l'habitat est une préoccupation majeure.

- Il y a plus deux fois plus d'intérêt pour la réhabilitation que pour la construction neuve.

- Le chauffage bois (la moitié des adhérents) est une demande très importante.

- La réhabilitation dépasse la notion d'ATHE. Faut-il proposer une commission spécifique?

- L'éolien est un thème sur lequel il marqué un fort intérêt (1/4 des adhérents).

- L'assainissement est une préoccupation importante (1/4 des adhérents).

- Le traitement de l'eau (ou filtration) intéresse 1/5 ème (20%) des adhérents.

Sophie Guillout

Améliorer votre logement

Le 11 février, nous avons assisté à une conférence organisée par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture afin de sensibiliser les acteurs économiques aux nouvelles réglementations issues du Grenelle.

Cela débute par une présentation des principes de le RT 2012 qui va bientôt s'appliquer à tous les nouveaux bâtiments; en bref :

- Consommation maximale : Cmax 50kWh/m².an
 - Obligation de recours aux EnR en maison individuelle
 - Obligation de traitement en moyenne des ponts thermiques significatifs
 - Obligation de traitement de la perméabilité à l'air des logements
- Une révolution dans le bâtiment !

Puis les principales aides nationales sont présentées (Eco PTZ, crédit d'impôt et aides de l'ANAH) ; mais ne pas oublier qu'il existe aussi des aides régionales, départementales ou communales !

L'éco prêt à taux zéro porte sur le logement achevé avant 1990 et utilisé en tant que résidence principale. Pour l'obtenir, il y a trois options exclusives :

- Bouquet de travaux d'économies d'énergie
- Amélioration de la performance énergétique globale
- Une option assainissement

La réalisation d'un bouquet de travaux consiste au choix d'au moins deux actions dans une liste de travaux de six catégories (Isolation, chauffage ou CESI)

L'amélioration de la performance énergétique globale du logement doit permettre d'atteindre une consommation d'énergie maximale de 150 kWh/m².an (ou 80 kWh/m².an) selon que le bâtiment avant travaux consommait plus (ou moins) de 180 kWh/m².an.

Le PTZ est un prêt sans intérêts d'une Durée de base de 10 ans (15 ans avec accord de la banque)

Le montant du prêt est de 20 000, 30 000 ou 10 000 € selon le cas

Le crédit d'impôt « développement durable » porte sur les dépenses d'équipements de l'habitation principale (Isolation, chauffage, diagnostic, eau chaude, fourniture d'électricité).

Pour plus d'infos voir l'ADEME

<http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet>

ou les Espaces Info Énergie de Nantes 02 40 08 03 30 ou de St Nazaire 02 51 16 48 25.

Les aides de l'ANAH peuvent donner un taux de subvention de 20 à 35 % selon les revenus des propriétaires occupants <http://www.anah.fr/les-aides/> ou 02 40 67 26 26 le matin.

C'est donc le moment d'améliorer votre logement. En plus des gains financiers, vous allez améliorer le confort de vie dans votre maison et valoriser votre patrimoine immobilier.

Jean Désuché